

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de la SAVOIE

<b>Date de la convocation :</b> 26 mai 2023 <b>Date d'affichage :</b> 26 mai 2023
Nombre de membres afférents au Conseil : 19 Nombre de membres en exercice : 16 Nombre de membres présents : 11 Nombre de votants : 14
<b>OBJET : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Savoie, au titre du FDEC, pour la mise en sécurité des supports d'éclairages du stade d'entraînement</b>

L'an deux mil vingt-trois le vendredi 02 juin à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Monique ROSSET-LANCHET, maire.

**Présents :** Mmes Joëlle BANDIERA, Stéphanie BOHN, Monique ROSSET-LANCHET, Gilda STRAPPAZZON.

MM. Jean-Pierre ANDRÉ, Pascal BOUVIER, Frédéric BUENO, Anthony GIRARD, Olivier JÉZÉQUEL, Pascal PESCHOT, Damien SANTON.

**Absents :** Mmes Justine FECHOZ (procuration à Mme Monique ROSSET-LANCHET), Armelle MOLINAS (procuration à M Damien SANTON), Corinne PAYOT, Élodie PIDDAT. M. Frédéric MOLINAS (procuration à M. Olivier JÉZÉQUEL

*Madame Joëlle BANDIERA a été élue secrétaire de séance.*

Madame le Maire expose au Conseil municipal que les poteaux en bois reprenant les éclairages du stade d'entraînement datent de plusieurs dizaines d'années et arrivent en fin de vie. Le stade d'entraînement, qui est utilisé pour les entraînements sportifs des footballeurs, est équipé de 4 supports portant les éclairages ; trois sont en bois, le quatrième est métallique, étant précisé que le mat a été changé en 2019 lors des travaux de restructuration des vestiaires de foot.

Il est précisé qu'un diagnostic sur les 3 poteaux en bois mats d'éclairage a été demandé au bureau d'étude SECOBA. Le rapport obtenu, recommande le changement de ces 3 mats d'éclairage, qui ne sont pas conforme vis-à-vis des contraintes de vent et de leur état préoccupant.

Afin de permettre au club de poursuivre ses entraînements, une première intervention de mise en sécurité, en supprimant les mats d'éclairage a été réalisée en régie.

L'objectif du changement des 3 mats d'éclairage et des 4 systèmes d'éclairage du stade d'entraînement est de pérenniser l'utilisation de cet équipement à long terme et d'améliorer les performances énergétiques du système d'éclairage par un passage aux LEDS pour assurer un service public de qualité et moins énergivore.

Madame le Maire propose de valider le plan de financement suivant et de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDEC :

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant des dépenses (H.T)	Nature des recettes	Taux	Montant des recettes (H.T)
Changement de 3 mats d'éclairage	37 710 €	Subvention Département - FDEC	15 % sur la base de 37 710 € HT	5 656.50 €
<b>TOTAL H. T</b>	<b>37 710 €</b>	Total subvention attendue		5 656.50 €
TVA 20 %	7 542 €	Autofinancement de la Commune dont TVA		39 595.50 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>45 252 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>		<b>45 252 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **APPROUVE** le projet de « mise en sécurité des supports d'éclairages du stade d'entraînement »,
- **APPROUVE** le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 37 710 € HT,
- **APPROUVE** le plan de financement faisant apparaître la participation financière du Conseil Départemental de la Savoie au titre du FDEC,
- **DEMANDE** au Conseil Départemental de la Savoie dans le cadre du FDEC une subvention de 5 656.50 € pour la réalisation de cette opération,
- **PREND ACTE** que les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif,
- **SOLLICITE** une dérogation pour commencer à entreprendre les travaux avant l'obtention de la subvention
- **AUTORISE** Madame le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents correspondants.

Les résultats du vote sont les suivants :

Votes exprimés : 14

**VOTE POUR : 14**

**VOTE CONTRE : 0**

Au registre suivent les signatures,  
Pour extrait conforme,

**Le Maire**  
**Monique ROSSET-LANCHET**

